

## QUELQUES RECOMMANDATIONS PRATIQUES POUR LE TROUSSEAU

- **Sous-vêtements, linge de corps, linge de nuit :**
  - Privilégier le coton
  - Pour les combinaisons, privilégier le coton ou le synthétique
  
- **Pulls, gilets**
  - Privilégier l'emploi de vêtements type « laine polaire » ou à composition majoritaire acrylique, confortables et chauds à la fois
  - Favoriser les lainages labellisés « *Total Easy Care* » (déclinaison issue du label Woolmark®) qui supportent mieux les cycles d'entretien fréquents
  
- **Pantalons, jupes, chemisiers, chemises, robes,**
  - Attention à ne pas mettre de vêtements pour lesquels le code d'entretien précise l'interdiction du lavage
  
- **Robes de chambre**
  - Eviter la pure laine vierge et la « laine des Pyrénées », interdites au lavage



**Certains articles ne peuvent être entretenus en blanchisserie professionnelle. C'est le cas notamment :**

- des articles en cuir, daim, fourrure
- des articles de « haute couture » ou de grande valeur (soie, cachemire...)
- des articles en angora, poils de chameau
- des articles dont les garnitures et ornements présentent des signes de fragilité
- des articles qui selon leur code d'entretien ne supportent aucune forme de nettoyage

### **La recommandation de Bulle de Linge**

Sur un article « neuf » contenant de la laine, nous pouvons considérer que :

- jusqu'à 12 lavages si le vêtement n'est pas labellisé et 20 lavages sur les articles traités « *Total Easy Care* », l'altération de la fibre est faible, elle conserve sa souplesse, sa douceur et ses dimensions d'origine.
- au-delà, on assiste à une détérioration progressive de la fibre qui se caractérise par un retrait plus ou moins marqué et/ou un phénomène de feutrage